Année 1956. — N° 23. Le Numéro : 15 francs. 7 Décembre 1956.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE

ABONNEMENTS : METROPOLE ET FRANCE D'OUTRE-MER : 250 fr.; ETRANGER : 450 fr.
(*Compte chèque postal:* 9063.13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SESSION DE 1956

Séances des 7 et 8 Novembre 1956.

SOMMAIRE

Etude de l'évolution de la population rurale et des hypothèses démographiques formulées par le commissariat du plan devant servir de base à l'établissement de la partie agricole du troisième plan de modernisation et d'équipement (1).

ETUDE DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION RURALE ET DES HYPOTHESES DEMOGRAPHIQUES FORMULEES PAR LE COMMISSARIAT DU PLAN, DEVANT SERVIR DE BASE A L'ETABLISSEMENT DE LA PARTIE AGRICOLE DU TROISIEME PLAN DE MODERNISATION ET D'EQUIPEMENT

(*Question dont le Conseil économique s'est saisi lui-même, en application de l'article 1er de sa loi organique du 20 mars 1951 et de l'article 28 de son règlement intérieur.*)

1° Rapport présenté, au nom du Conseil économique, par M. Louis Leroy.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.
PREMIÈRE PARTIE. — *Les données du problème.*
DEUXIÈME PARTIE. — *Les prévisions de l'évolution démographique.*
TROISIÈME PARTIE. — *Les conséquences d'ordre économique.*
QUATRIÈME PARTIE. — *Les conséquences d'ordre social.*
CONCLUSIONS.
1° Au point de vue démographique.
2° Au point de vue des prévisions du troisième plan.
ANNEXE.
Examen critique.
1. Les départs à tous âges doivent être moins nombreux après 1961.
2. Les entrées à l'issue de la scolarité apparaissent plus fortes après 1961.
Effets d'une prolongation de la scolarité.

L'EVOLUTION DE LA POPULATION RURALE ET LES HYPOTHESES DEMOGRAPHIQUES DU TROISIEME PLAN DE MODERNISATION

En demandant au Conseil économique de se pencher sur le problème de l'exode rural que nous étudions aujourd'hui, les auteurs de la saisine ont voulu éclaircir un problème difficile, problème démographique permanent que les hypothèses du troisième plan ont remis à l'ordre du jour.

La présentation de ces hypothèses — et plus encore les conclusions qu'en ont tirées les commentateurs officieux et officiels — ont vivement ému les milieux professionnels agricoles et les milieux familiaux. Dans un problème aussi complexe, il n'a pas été tenu compte de l'introduction de main-d'œuvre étrangère. Il a été nécessaire de bien préciser les données chiffrées, de définir les termes employés afin d'éviter toute confusion.

Il a donc été nécessaire de faire un travail d'analyse et de mise au point.

C'est l'objet de notre première partie. Nous avons analysé dans une deuxième partie les prévisions d'évolution démogra-

(1) Le compte rendu analytique des débats consacrés à cette question figure au *Bulletin du Conseil économique* nos 25 et 26 des 8 et 9 novembre 1956.

phique pour la période du deuxième plan et jusqu'au 1965, et, enfin, dans une troisième partie, nous avons tiré les conclusions d'ordre social et économique.

Votre commission est restée sur le plan de l'étude objective, à l'abri des polémiques qui se sont déroulées autour de ce projet. Son objectif a été de montrer le vrai problème qui se pose pour les professionnels et pour les familles.

C'est dans cet esprit que votre commission a entendu:

M. Bou, rapporteur général de la commission de la production et de l'équipement agricoles du commissariat général au plan de modernisation et d'équipement;

M. Legendre, administrateur civil à la direction des affaires professionnelles et sociales au secrétariat d'Etat à l'agriculture;

M. Febvay, administrateur civil à l'Institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.);

M. Pressat, chargé de mission à l'Institut national d'études démographiques (I. N. E. D.);

M. Fourastié, président de la commission de la main-d'œuvre au commissariat au plan de modernisation et d'équipement.

PREMIERE PARTIE

LES DONNEES DU PROBLEME

Le document de base du troisième plan indique que la diminution de la population agricole active d'ici 1961 se poursuivra à un rythme comparable au rythme des récentes années que l'on peut estimer supérieur à 50.000 hommes. Avant d'aborder l'étude critique de ce chiffre, il faut tout d'abord rappeler une distinction fondamentale — encore qu'élémentaire et classique — entre population rurale et population agricole, entre exode rural et diminution de la population agricole.

La population rurale — population habitant les localités de moins de 2.000 habitants agglomérés au chef-lieu de la commune — représente, en 1954, 44 p. 100 de la population française. Son partage entre population agricole et population rurale non agricole se fait à peu près moitié-moitié: 23 p. 100 d'un côté, 21 p. 100 de l'autre.

Il faut signaler ici l'arbitraire des frontières administratives, la limite des agglomérations de 2.000 habitants qui élimine certains agriculteurs dans les régions à habitat très groupé et surtout des agglomérations dont le mode de vie, le caractère est très rural. Il faut noter aussi la mobilité de cette frontière.

Prise en bloc, la population rurale a diminué au cours des soixante-quinze dernières années, dans des proportions considérables: de 65,1 p. 100 en 1881, elle est tombée à 59,1 p. 100 en 1901, 47,4 p. 100 en 1936 et 44 p. 100 en 1954.

Ces chiffres montrent, en partie, l'ampleur du phénomène de l'exode rural — de la concentration de la population dans les agglomérations, conséquence notamment du développement de l'industrie — phénomène à peu près général tout au moins dans les pays d'Europe occidentale.

Il faut dépouiller cette étude de deux attitudes également dangereuses: la première qui considère l'exode rural et la concentration démographique comme un mal, une sorte de plaie contre laquelle il faut se prémunir, la seconde qui adopte comme un dogme le phénomène du dépérissement des campagnes.

Nous plaçant sur un terrain strictement objectif, nous voulons laisser de côté ces affirmations faciles et nous livrer à une analyse aussi méthodique que possible.

La base de nos travaux réside dans les études de l'Institut national de la statistique et des études économiques et de l'Institut national d'études démographiques, études dont chacun sait la haute valeur scientifique — dont elle a cherché à retenir et à vulgariser les conclusions pratiques pour conseiller et orienter la politique économique.

L'examen attentif des chiffres fournis par ces Instituts montre:

1° Que le phénomène de l'exode rural ne tend nullement à s'accélérer, mais qu'au contraire, il aurait tendance à s'atténuer. De 1936 à 1954, la population rurale est tombée de 3,4 p. 100 en dix-huit ans, alors que, pour les périodes précédentes, la baisse avait été deux fois plus forte. La baisse avait été de 11,7 p. 100 en trente-cinq ans (de 1901 à 1936) et 6 p. 100 en vingt ans (de 1881 à 1901);

2° La seconde observation ressort des études de l'Institut national de la statistique et des études économiques (études et conjoncture, avril 1956), c'est que l'évolution du phénomène d'exode n'est pas le même pour les agricoles et les ruraux non agricoles. Après avoir suivi la même allure, les deux courbes, celle des ruraux non agricoles et celle des agricoles se sont séparées en 1921, cette dernière continuant sa marche descendante, alors que la précédente suivait une marche ralentie;

3° La troisième observation essentielle est la diversité extrême selon les régions. L'exode n'est pas général et ne revêt pas partout la même importance. Il a été massif dans certaines régions et s'est traduit par une baisse de population de 19 à 28 p. 100 entre 1901 et 1936 pour les départements du Lot, de la Creuse, des Basses-Alpes, de l'Ariège, de l'Ardèche, de la Lozère, de la Meuse, de la Nièvre, de la Haute-Loire, du Gers. Entre 1946 et 1954, les départements où la population a le plus baissé sont tous des départements ruraux; on retrouve la plupart de ceux que nous venons de citer: Lozère (9 p. 100), Corse (8,8 p. 100), Creuse (8,5 p. 100), Haute-Loire (5,5 p. 100), Cantal (5,2 p. 100), Aveyron (4,9 p. 100), Corrèze (4,6 p. 100), Lot (4,6 p. 100), Côtes-du-Nord (4,5 p. 100), Ariège (4,1 p. 100). L'exode n'a pas été un mouvement continu, inéluctable que certains observateurs superficiels veulent bien indiquer. C'est ainsi que les quatre départements normands essentiellement agricoles (à l'exclusion de la Seine-Maritime à la fois industriel et agricole) après avoir marqué une baisse continue de population jusqu'en 1921, ont retourné leur position. De 1851 à 1901, la population y avait baissé de 1.945.000 habitants à 1.561.000, puis à 1.406.000 en 1926. Elle est remontée à 1.494.000 habitants en 1954. Ayant subi les premiers l'exode rural, ils ont depuis marqué une marche contraire.

Cet exemple auquel nous ne cherchons pas à donner une explication est particulièrement significatif. Il démontre que l'exode n'est pas un phénomène historique fatal et qu'il n'est pas irréversible. Il démontre que l'accroissement de la population auquel nous assistons peut se manifester dans certaines zones rurales qui, jusque là, étaient défavorisées.

* * *

Venons-en maintenant à l'évolution de la population active agricole.

Pour s'en tenir à des chiffres valables, nous limiterons les comparaisons à la population masculine: trop d'aléas interviennent dans les estimations relatives à la population féminine active.

La population masculine active, y compris pêche et forêts, a évolué comme suit (1):

	En milliers.
1921	4.995
1926	4.740
1931	4.445
1936	4.220
1946	4.150
1954	3.325

De 1921 à 1936, la population active agricole a diminué de 50.000 hommes par an. De 1936 à 1954 la diminution, encore qu'un peu moindre — et les différences paraissent s'expliquer par des différences de définition — est du même ordre de grandeur.

Au total, en trente-trois ans la diminution de la population active hommes a été de 1.700.000 unités, soit 50.000 par an, soit 28,9 p. 100.

Comment se répartit cette population active? Les renseignements dont dispose le ministère de l'agriculture sont imprécis. Il faut à tout le moins éviter de confondre population active agricole et ménages, population agricole et exploitations.

(1) Sources: « Etudes et Conjoncture » d'août 1956.

En 1946, la répartition se serait effectuée de la façon suivante:

Chefs d'exploitation: 32 p. 100.
Conjoints et main-d'œuvre familiale: 50 p. 100.
Salariés: 18 p 100.

En 1954, la répartition serait différente (1):

Chefs d'exploitation: 37 p. 100.
Conjoints et main-d'œuvre familiale: 40 p. 100.
Salariés: 22 p. 100.

L'I. N. S. E. E. indique comme nombre d'exploitations constituant l'occupation principale pour au moins une personne (ce qui n'exclut pas les exploitations occupant des personnes ayant d'autres revenus salariaux ou une retraite) 1.839.000, dont 1.599.900 dirigées par des hommes et 239.600 dirigées par des femmes.

Sur 1.918.000 patrons, on compte 410.000 employeurs de salariés permanents.

Notons encore que 482.000 ménages de salariés agricoles ont été recensés dont 132.000 logés par leur patron.

En résumé, la population active agricole se présente comme suit:

DÉSIGNATION	TOTAL	HOMMES	FEMMES
Chefs d'exploitation	1.918	1.642	276
Main-d'œuvre familiale	2.063	697	1.366
Salariés permanents	720	612	108
Salariés journaliers ou saisonniers	431	368	63
Population active agricole	5.132	3.319	1.813
Inactifs	815	55	760

Ce rappel permet de fixer la composition familiale de la population active actuelle. Il montre la faible proportion des salariés et aussi, en ce qui concerne la population masculine, la faible proportion de la main-d'œuvre familiale. Au total, salariés et membres de la famille sont moins nombreux que les chefs d'exploitation. L'ensemble représente 1,8 travailleur par exploitation.

La répartition de la population agricole par âge est importante. Elle mériterait une étude détaillée.

(1) D'après l'I. N. S. E. E. nous aurions eu, en 1946, 2.065.000 exploitations, dont 132.000 exploitations à titre accessoire qui ne sont pas vraiment agricoles, occupant 3.634.000 hommes dont 2.940.000 au titre de la main-d'œuvre familiale et 694.000 hommes au titre de la main-d'œuvre non familiale, c'est-à-dire salariée.

Les exploitations de moins de 5 hectares, au nombre de 572.000, emploient 640.000 hommes appartenant presque uniquement à la main-d'œuvre familiale.

Les exploitations de 5 à 10 hectares, au nombre de près de 500.000, emploient 734.000 hommes dont 672.000 de main-d'œuvre familiale.

Les exploitations de moins de 10 hectares totalisent donc 1.070.000, employant 1.374.000 hommes dont environ 100.000 salariés.

A défaut, bornons-nous à trois constatations essentielles (1):

1° La comparaison de la population agricole masculine par âge fait apparaître un vieillissement très net par rapport à l'ensemble de la population (recensement de 1954).

RÉPARTITION de la population.	POPULATION totale. Milliers.	AGRICOLE Milliers.	AGRICOLE Indice.	NON AGRICOLE Milliers.	NON AGRICOLE Indice.
15 à 19 ans	1.461	333	886	1.127	954
20 à 40 ans	5.719	1.239	3.278	4.479	3.791
40 à 65 ans	6.396	1.555	4.129	4.840	4.097
Plus de 65 ans	2.007	640	1.697	1.367	1.158
Totaux	15.583	3.767		11.813	

Ce tableau montre la forte proportion de vieux de plus de 65 ans dans la population agricole; 17 p. 100 au lieu de 11,5 pour 100 pour la population non agricole, compensée par une moindre proportion de jeunes du secteur agricole, 8,8 p. 100 contre 9,5 p. 100 et surtout des adultes de vingt à quarante ans, 32 p. 100 contre 38 p. 100.

Cette constatation extrêmement importante explique notamment les difficultés de financement des lois sociales en agriculture;

2° La population masculine active par âge fait apparaître le 1er janvier 1956 le même déséquilibre (chiffres en milliers) (2):

RÉPARTITION DE LA POPULATION	1956 POPULATION ACTIVE masculine (en milliers). Agricole.	Non agricole.	POPULATION active totale.
14 à 19 ans	336	671	1.007
20 à 39 ans	1.181	4.415	5.596
40 à 65 ans	1.466	4.187	5.653
Plus de 65 ans	302	355	654
	3.285	9.628	12.913

La proportion de travailleurs actifs agricoles au delà de soixante-cinq ans est trois fois plus forte que celle des travailleurs du secteur non agricole.

3° Le taux d'activité par âge fait apparaître un taux beaucoup plus fort chez les jeunes agricoles (les enfants d'agriculteurs sont moins nombreux à faire des études) et surtout chez les vieux. A partir de 65 ans le taux d'activité est plus de deux fois plus élevé dans la population agricole que dans la population non agricole.

Sans doute faut-il tenir compte de l'imprécision des méthodes d'établissement des statistiques, mais ce sont des statistiques qui servent de base aux travaux du troisième plan et leur modification changerait ces hypothèses.

(1) Source: « Etudes et Conjoncture » d'août 1956.

(2) Source: « Etudes et Conjonctures » de janvier, février et août 1956.

Population masculine. — Taux d'activité par âge en pourcentage (1).

AGE (En années révolues.)	POPULATION totale.	POPULATION agricole.		POPULATION non agricole
15-19 ans	66,5	85,0		60,0
20-24 ans	92,3	98,4		90,8
25-29 ans	96,8	98,9		96,0
30-34 ans	97,0	98,9		96,8
35-39 ans	96,8	99,0		96,8
40-44 ans	96,8	99,0		96,3
45-49 ans	95,6	99,1		95,4
50-54 ans	94,0	98,8		91,4
55-59 ans	82,2	95,2		78,0
60-64 ans	68,0	87,6		63,0
65-69 ans	49,5	72,8		42,0
70-74 ans	33,5	53,0		23,6
75-79 ans	18,0	36,2	29,0	11,0
80-84 ans		23,0		
85-89 ans		12,2		
90 ans et plus		»		

Ces constatations ont une importance considérable. Elles montrent que le prolongement de l'âge d'activité des agriculteurs et la proportion énorme de vieux dans la population active agricole est la cause essentielle de la surcharge des travailleurs actifs de l'agriculture.

Si du nombre des travailleurs actifs dans l'agriculture on retire les vieux de plus de soixante-cinq ans, on a moins de 3 millions de travailleurs dans l'agriculture, c'est-à-dire moins que l'objectif visé par le plan en 1951.

Cette proportion élevée de vieux est plus un poids qu'un appui pour l'agriculture.

Si les vieux de plus de soixante-cinq ans cessaient complètement toute activité comme c'est le cas dans de nombreuses professions non agricoles, ils seraient à la charge du budget social de la nation d'une façon plus lourde.

L'amélioration du revenu du travailleur agricole serait obtenue si on réduisait le nombre de travailleurs agricoles âgés de plus de soixante-cinq ans en maintenant les travailleurs de vingt à soixante-cinq ans. Or, ce n'est pas ce qui se passera. C'est de quatorze à quarante ans que l'exode se produira. Plus la proportion des vieux de plus de soixante-cinq ans sera forte, plus la surcharge sociale sera élevée pour l'agriculture.

De vingt à soixante-cinq ans le nombre de travailleurs actifs n'est, nous l'avons vu, que de 2.600.000 en 1954 et il risque de se réduire encore.

L'hypothèse du troisième plan risque d'aboutir à réduire le nombre des travailleurs actifs, hommes de moins de quarante ans. Le vieillissement déjà excessif de la population agricole, qui est une des causes du retard technique de l'agriculture, s'en trouverait accentué.

Le graphique ci-après et la pyramide des âges des travailleurs actifs de l'agriculture illustre admirablement ce point très important.

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE

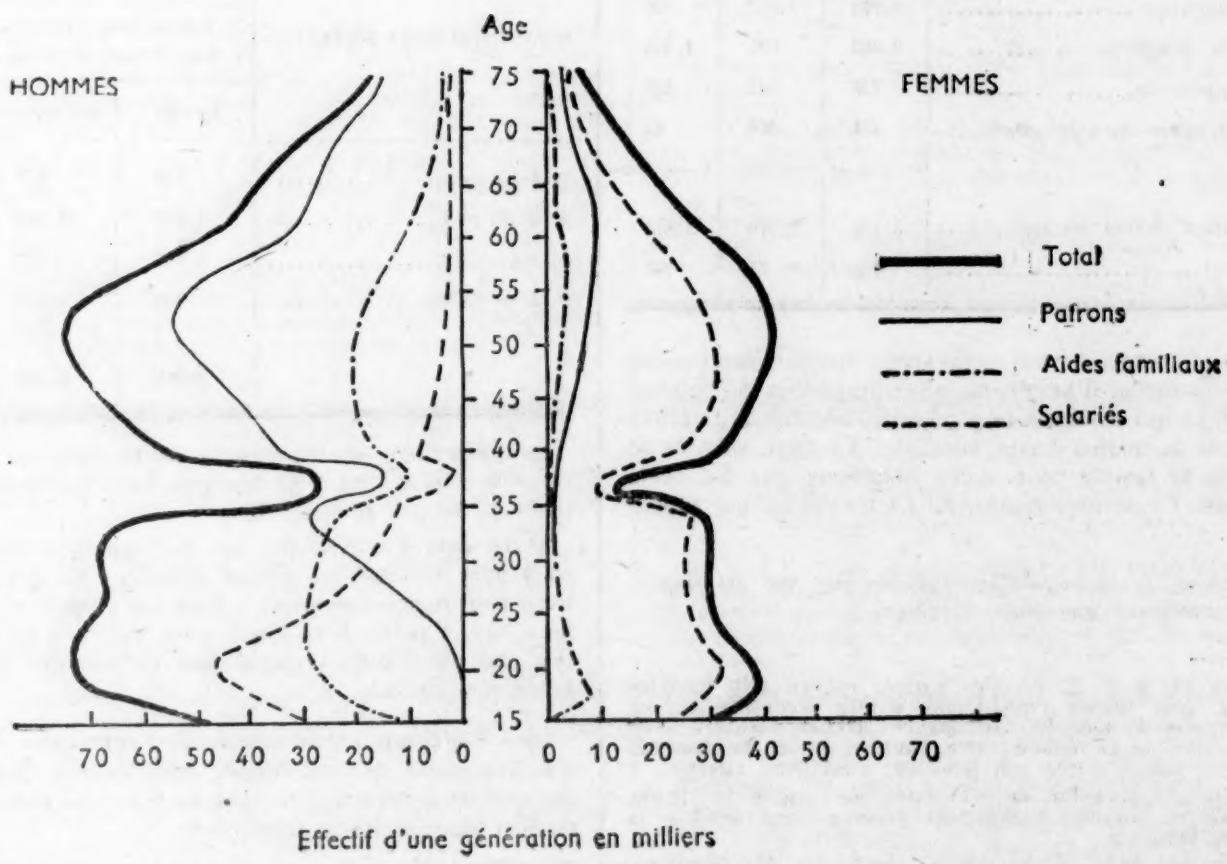

(1) Source: « Etudes et Conjoncture », août 1956.

TABLEAU N° 1

Population agricole (1) masculine par âge en 1954.

ANNÉE de naissance.	AGE	NOMBRES ABSOLUS							PROPORTION						
		Population totale.	Population agricole.					Population non agricole.	Population totale.	Population agricole.					Population non agricole.
			Patrons et aides familiaux.	Salariés.	Anciens agriculteurs.	Autres inactifs.	Total.			Patrons et aides familiaux.	Salariés.	Anciens agriculteurs.	Autres inactifs.	Total.	
1939-1935	15-19	1.461,6	198,0	118,0	»	17,8	333,8	1.127,8	938	526	313	»	47	886	954
1934-1930	20-24	1.601,8	236,3	137,2	»	6,2	379,7	1.222,1	1.028	627	364	»	17	1.008	1.034
1929-1925	25-29	1.601,3	209,7	140,3	»	3,8	353,8	1.247,5	1.028	556	372	»	10	938	1.056
1924-1920	30-34	1.628,5	212,5	127,2	»	3,3	343,0	1.285,5	1.045	564	337	»	9	910	1.088
1919-1915	35-39	887,5	97,8	63,3	»	2,0	163,1	724,4	569	259	168	»	5	432	613
1914-1910	40-44	1.469,5	219,4	94,5	»	2,5	316,4	1.153,1	943	582	251	»	7	840	976
1909-1905	45-49	1.491,9	257,3	93,7	0,3	2,7	354,0	1.137,9	957	682	249	1	7	939	963
1904-1900	50-54	1.444,0	280,0	88,2	1,0	2,3	371,5	1.072,5	927	743	234	3	6	986	908
1899-1895	55-59	1.444,2	221,9	62,4	10,0	2,1	296,4	847,8	734	589	165	27	6	787	717
1894-1890	60-64	847,2	156,5	38,1	20,5	2,4	217,5	629,5	543	415	101	54	7	577	533
1889-1885	65-69	743,4	134,7	23,9	49,6	3,3	211,5	531,9	477	357	63	132	9	561	450
1884-1880	70-74	570,1	87,2	10,3	73,3	3,7	174,5	395,6	366	231	27	194	10	462	335
1879-1875	75-79	410,6	52,4	3,4	84,1	5,0	144,9	265,7	263	139	9	223	13	384	225
1874-1870	80-84	205,7	18,7	0,8	56,1	3,9	79,5	126,2	132	50	2	149	10	211	107
1869-1865	85-89	62,7	3,3	»	18,8	1,9	24,0	38,7	40	9	»	50	5	64	33
1864 et avant.	90 et plus.	15,2	0,6	»	5,1	0,3	6,0	9,2	10	1	»	13	1	15	8
Total ...		15.585,0	2.386,3	1.001,3	318,8	63,2	3.769,6	11.815,4	10.000	6.330	2.655	846	169	10.000	10.000

(1) Dans ce tableau figurent les jeunes gens appelés sous les drapeaux, pour leur service militaire légal, dont la répartition entre population agricole et non agricole a été estimée. Les fils d'agriculteurs qui poursuivent leurs études, d'ailleurs très peu nombreux, ne sont pas comptés ici dans la population agricole.

Source: « Etudes et conjoncture » d'août 1956.

DEUXIEME PARTIE

LES PREVISIONS DE L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Sous rappellerons tout d'abord les prévisions du troisième plan pour la période allant jusqu'en 1961 — après rectification des chiffres — et la position fondamentalement différente de celle adoptée par le deuxième plan. Nous verrons si ces prévisions peuvent être étendues jusqu'en 1965. Nous examinerons enfin les discriminations à établir entre l'évolution de la population agricole active et les problèmes posés par l'afflux — et la recherche d'emploi — des jeunes générations.

Les prévisions du troisième plan en matière de population active agricole ont évolué. Nous bornant ici à l'évaluation de la population masculine, les prévisions de diminution étaient primitivement fixées à 60.000 hommes par an, puis ramenées à plus de 50.000 jusqu'en 1961.

Ces prévisions sont essentiellement différentes de celles du deuxième plan qui prévoyait le maintien de la population active agricole à 7 millions de travailleurs (hommes et femmes). La comparaison des chiffres du deuxième et du troisième plan mérite d'ailleurs un ajustement important.

L'événement a montré que la diminution des travailleurs actifs en agriculture s'étant effectivement poursuivie à la cadence ancienne, il n'était pas raisonnable d'escompter le maintien du nombre des travailleurs au chiffre actuel. Le phénomène de la diminution de la population agricole n'est pas de ceux qui s'arrêtent subitement.

Mais le troisième plan prévoit non pas que la diminution se poursuivra au rythme actuel, mais qu'elle s'accélérera.

On invoque à cet égard la répartition de la population active dans les autres pays et à l'aide des statistiques on démontre que la population agricole française est trop élevée et que cette proportion va diminuant ailleurs.

Disons tout de suite que les comparaisons avec les autres pays sont extrêmement précaires, étant donné l'appareil statistique dont nous disposons. Disons aussi que la proportion des travailleurs actifs agricoles peut diminuer dans un pays à forte progression démographique sans que le chiffre absolu varie. C'est le cas de la Hollande et dans une certaine mesure de la Belgique et de la Suisse où tout l'accroissement de la population active s'est porté sur le secteur non agricole, le nombre de travailleurs du secteur agricole restant stable. Cette stabilité s'est accompagnée d'ailleurs d'un remarquable effort d'accroissement de la productivité par suite du progrès technique, ce qui a permis d'accroître le revenu des agriculteurs. Dans ces pays le développement industriel ne s'est pas fait en grignotant la population agricole mais en utilisant l'accroissement de la population. C'est là une différence fondamentale avec notre pays; par conséquent, les comparaisons sommaires avec les pays étrangers ne veulent rien dire sans une analyse minutieuse.

De même, le nombre de travailleurs actifs agricoles par hectare cultivé, plus faible en France que dans beaucoup d'autres pays, nous paraît un argument précaire étant donné la configuration géographique de notre pays.

Le troisième plan ne s'est pas borné à prévoir une évolution jusqu'en 1961: il l'a étendue jusqu'en 1965. A cette date (perspectives de l'économie française en 1965), le nombre de travailleurs actifs hommes dans l'agriculture serait de 2 millions 710.000.

« On a estimé, lit-on dans ce document, que jusqu'en 1965, en liaison avec le développement de l'industrie dans les régions à surpeuplement rural, la population active agricole masculine diminuerait en moyenne légèrement plus vite que par le passé (60.000 par an contre 50.000), entraînant une diminution égale de la population agricole féminine de la moitié, soit 30.000 unités actives. Au total, la population active agricole diminuerait d'ici à 1965 d'un million de personnes

(deux tiers hommes, un tiers femmes). Il n'en résulterait pas pour autant, ajoute ce document, une diminution de la population rurale »

Enfin — et c'est là où s'interfèrent les analyses d'ordre démographique et la précision économique — on souhaite, par l'abaissement de la population active agricole, relever le niveau de vie de chaque travailleur.

Les travaux du Conseil économique notamment ont démontré que la population active agricole représentait 28 p. 100 du total et qu'elle devait se partager 14 p. 100 du revenu national. Les propositions du troisième plan visent à relever le revenu de chaque travailleur agricole en augmentant la production agricole totale de 4,5 p. 100 par an, soit 25 p. 100 d'ici 1961, et grâce à une réduction de la population active agricole de 85.000 par an (hommes et femmes).

Disons que les deux termes du problème ne sont pas du même ordre. Le premier est d'ordre strictement économique, le second interfère avec des problèmes sociaux et humains infiniment plus complexes. Dans l'état actuel de l'organisation non seulement économique mais politique, on peut agir sur les premiers éléments, beaucoup plus difficilement sur les seconds. Selon que l'on se place dans un régime libéral ou dans un régime dirigiste, on se situe dans un climat très différent.

On arriverait en 1965 à la répartition suivante de la population active (hommes et femmes) :

Population active agricole..... soit 21 p. 100 du total.	4.200.000
Population active non agricole.....	15.600.000
	19.800.000

La population active agricole, avec une structure plus vieille, ne représenterait plus que 21 p. 100 du total de la population active totale, avec comme objectif d'assurer la subsistance d'une population qui sera de 45 millions d'habitants et de maintenir et d'accroître des objectifs d'exportation pour atteindre au total une production accrue de 25 p. 100.

Cela pose un problème économique que nous aurons à examiner.

Revenons à l'hypothèse démographique. Si pour la période courte (5 ans), on peut supputer que le mouvement enregistré depuis des années se prolongera sans grandes modifications — on est dans un domaine où il n'y a pas de brusques variations — par contre, il apparaît très dangereux de prévoir sa continuation dans une période longue.

Là moins qu'ailleurs, il ne peut y avoir un mouvement continu. Il y aura fatalement un temps d'arrêt. Si le mouvement de diminution se poursuivait pendant 50 ans, nous arriverions aux environs de l'an 2.000 à la suppression de tout travailleur actif dans l'agriculture et à un système d'agriculture sans agriculteurs!

Il faut donc surveiller l'évolution de très près et voir à quel moment l'exode va diminuer d'intensité. Nous sommes peut-être plus près qu'on ne pense de ce moment. Les études de M. Febvay ainsi que celles de M. Pressat nous permettent d'y voir clair

Considérant l'un et l'autre une génération de travailleurs agricoles nés de parents agricoles, ils ont suivi l'évolution de cette génération.

Le tableau ci-après montre la proportion d'agriculteurs dans chaque groupe de génération et la projection pour les années à venir.

TABLEAU N° 3

Population active masculine (en pourcentage). — Proportions d'agriculteurs dans chaque groupe de générations.

GÉNÉRATIONS	RESULTATS DES RECENSEMENTS DE:								PROJECTIONS POUR:			
	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1er janvier 1956.	1er janvier 1961.	1er janvier 1966.	1er janvier 1971.
1866-1870	35,1	35,7	39,4	39,8	39,5							
1871-1875	33,9	33,4	35,7	36,1	36,6	36,9						
1876-1880	34,2	31,9	31,7	31,9	32,5	33,6						
1881-1885	(*) 35,8	31,0	27,7	27,5	27,8	29,1	32,6					
1886-1890		(*) 33,6	26,3	25,0	25,0	25,9	29,5	28,0				
1891-1895		34,7	26,5	23,9	23,0	23,7	26,6	25,1	25,2			
1896-1900			(*) 33,8	26,2	24,4	24,7	27,2	26,3	26,2	26,6		
1901-1905			36,3	(*) 30,2	25,8	25,9	26,9	25,5	25,6	26,0	26,7	
1906-1910				30,9	(*) 28,3	26,4	25,3	23,3	23,2	23,7	24,3	25,0
1911-1915					29,1	(*) 29,3	23,7	20,9	20,7	20,8	21,3	21,9
1916-1920						26,3	23,4	18,6	17,8	17,8	18,0	18,5
1921-1925							(*) 28,7	21,6	20,2	18,1	18,1	18,4
1926-1930							30,2	(*) 22,0	20,8	19,1	18,2	18,3
1931-1935									22,2	19,4	17,6	16,8
1936-1940									21,6	18,6	17,0	16,0
1941-1945										19,4	16,8	15,2
1946-1951											17,3	14,8
1951-1955												15,6

(*) Estimation, compte tenu des jeunes gens appartenant à la population agricole effectuant leur service militaire.

Source : « Etudes et conjoncture » d'août 1956, page 724.

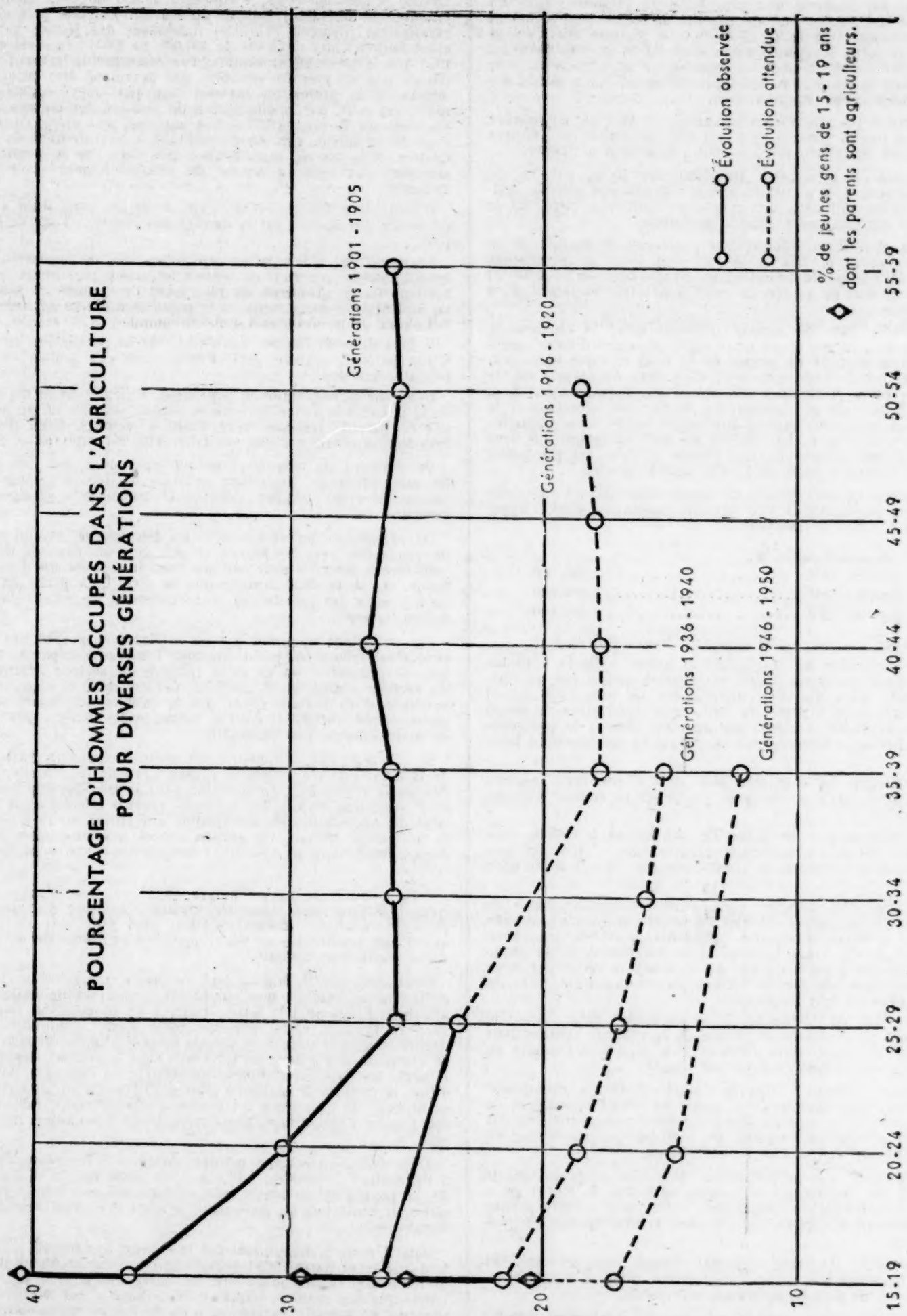
POURCENTAGE D'HOMMES OCCUPÉS DANS L'AGRICULTURE
POUR DIVERSES GÉNÉRATIONS
Générations 1901 - 1905
Générations 1916 - 1920
Générations 1936 - 1940
Générations 1946 - 1950
Évolution observée
Évolution attendue
% de jeunes gens de 15 - 19 ans dont les parents sont agriculteurs.
40
30
20
10
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
50-54
55-59

Prenons par exemple une génération de personnes nées en 1901-1905; les jeunes nés de parents agricoles représentaient 40-41 p. 100 du total. Entre 15 et 19 ans, presque tous travaillaient à la terre. Le pourcentage était de 36 p. 100. Ce n'est que plus tard, entre 20 et 40 ans, que se fait le décrochage, et le pourcentage tombe à 26 p. 100. Après 40 ans, il n'y a plus diminution, mais légère augmentation.

Si on prend les générations suivantes, on voit que le nombre des jeunes nés de parents agricoles qui, au départ, se donnent aux travaux agricoles, est plus faible que tout à l'heure.

Ainsi, pour la génération 1916-1920, sur 30 p. 100 nés de parents agricoles, 26 p. 100 de jeunes ont pris une activité agricole, et si on suit cette génération, on voit que 18 p. 100 se sont fixés définitivement dans l'agriculture.

Pour la génération 1936-1940, le processus se dessine de la même façon: 26 p. 100 de jeunes sont issus de population agricole dont 22 p. 100 prennent un emploi agricole et dont on peut penser que 15 p. 100 de cette génération resteront dans l'agriculture.

Il y a une sorte de rapport constant entre le nombre de jeunes de 15 à 19 ans d'une génération qui entrent dans l'agriculture et le nombre de jeunes de 35 à 39 ans qui y restent. Ce rapport est de l'ordre de 60 à 65 p. 100. Autrement dit, la différence entre le nombre d'hommes qui appartenaient à la population agricole au moment de choisir une situation et le nombre de ceux qui seraient finalement actifs dans l'agriculture est de 30 à 40 p. 100. Malgré les différences qui affectent les générations successives, ceci permet de faire des prévisions quant à l'évolution de la population active agricole.

Sans entrer dans les détails, les conclusions sont les suivantes quant à la population active agricole masculine dans l'hypothèse d'une scolarité constante:

Population active agricole:

1er janvier 1956	3.265.000
1er janvier 1961	3.083.000
1er janvier 1966	3.011.000

Ainsi deux conclusions se dégagent de ces prévisions:

1° La diminution de la population active agricole a toutes chances d'osciller entre 36.000 et 50.000 hommes par an jusqu'en 1961, selon que l'on maintiendra ou non l'âge actuel de scolarité; mais à partir de 1961, cette diminution ne serait plus que de 15.000 à 27.000 par an. Ceci tient à la pyramide des âges des travailleurs agricoles, pyramide extrêmement tourmentée.

Les prévisions du deuxième plan sont à peu près valables jusqu'en 1961, mais on ne peut prolonger la courbe d'évolution au delà.

On ne passera pas de 50.000 de diminution à 15.000, mais la tendance ira vers une réduction importante, c'est-à-dire vers une certaine stabilisation du nombre de travailleurs actifs agricoles.

Par ailleurs, les départs, c'est-à-dire l'émigration nette de la population agricole tomberait de 59.000 (moyenne annuelle 1946-1956) à 39.000 (moyenne 1956-1961) et 33.000 (moyenne 1961-1966). Il n'y a pas identité entre diminution de la population active et départs du fait de la structure de la pyramide des âges. Il faut insister sur ce fait, car la confusion entre les deux notions est très fréquente:

2° En dehors de l'évolution de la population active agricole, il se posera un problème de jeunes en agriculture comme dans l'ensemble du pays, mais d'autant plus aigu que l'emploi en agriculture aura tendance à se restreindre.

Les jeunes arrivant à l'âge de l'emploi à 15 ans commenceront à être plus nombreux à partir de 1961 (naissances de 1946). Jusque-là, ce sont les classes creuses nées avant 1946 qui arriveront à l'âge de l'emploi. On sait que les naissances de 1940 à 1944 ont été très peu nombreuses.

Nous n'avons pas la prétention d'épuiser le problème de placement des jeunes nés de parents agricoles. M. Sauvy en a montré la complication (Population, n° 3, 1955). Notre propos est simplement d'indiquer qu'il y aura à cette époque un problème aigu.

Actuellement, en 1956, 250.000 jeunes garçons environ arrivent à quinze ans à l'âge de l'emploi, dont 30 p. 100 environ sont nés de parents agricoles, soit 80.000.

En 1961, les jeunes garçons nés en 1946 arriveront 400.000 à l'âge de l'emploi. Même si le pourcentage de jeunes nés de parents agricoles n'est que de 25 p. 100, ce seraient 100.000 jeunes agricoles, c'est-à-dire 20.000 de plus qu'actuellement, qui devraient trouver du travail. Et cette pression se manifestera jusqu'en 1970 (les naissances des jeunes garçons étant toujours aux environs de 400.000 en 1955); ce n'est qu'en 1975 que la pression diminuera. Par conséquent, le nombre de jeunes nés de parents agricoles qui devraient être placés en dehors de la profession agricole sera plus élevé qu'actuellement. On peut, par la diminution du nombre des entrées, faire pression sur la population active agricole, soit en prolongeant l'âge de scolarité, soit en intensifiant le recrutement de l'industrie. Mais on ne saurait aller très loin car la population agricole, très âgée, a besoin de renouvellement (voir note annexée).

Il faut, dans les années à venir, avoir les yeux fixés sur la pyramide des âges et sur la montée des jeunes à l'âge de l'emploi.

Les questions d'orientation professionnelle, de formation professionnelle se poseront en termes beaucoup plus aigus qu'actuellement. Ce problème du placement des jeunes se poserait en tout état de cause même si la population active agricole restait stable ou ne diminuait que faiblement.

Il faut donc distinguer l'évolution de la population agricole d'une part et, d'autre part, l'émigration des jeunes nés de parents agricoles.

Dans une démographie en expansion, il peut y avoir maintien de la population active agricole et départs importants de jeunes nés de parents agricoles vers d'autres secteurs. Cette distinction fondamentale n'a pas été faite. Elle est capitale.

On éviterait de troubler l'opinion agricole à qui l'on parle de diminution de population active, de départs, comme si ceux-ci devaient frapper salariés et exploitants chargés de famille.

On orienterait les recherches des besoins de main-d'œuvre de l'industrie vers les jeunes et non vers les couches de travailleurs de trente à quarante ans dont le nombre est déjà très faible. On se rendrait compte que ce n'est qu'à partir de 1961 qu'il y aura des possibilités de recrutement de jeunes dans le milieu agricole.

Ces prévisions inspirées par les études démographiques peuvent être influencées par l'évolution économique, par la situation de prospérité ou de crise relative du secteur agricole et du secteur industriel. Il est bien évident que si l'agriculture bénéficie d'un revenu élevé, les tentations de départ seront moins fortes, surtout si dans le même temps il n'y a pas appel de main-d'œuvre par l'industrie.

Si, au contraire, l'industrie en pleine expansion recherche de la main-d'œuvre et que le revenu agricole se dégrade, alors l'exode se précipitera. La situation peut se modifier rapidement. C'est ainsi que d'après les sondages récents effectués par l'institut de conjoncture de Montpellier que dirige notre collègue, le professeur Milhau, on assiste depuis quelques mois à des départs importants de salariés, voire d'exploitants, vers l'industrie.

Cette pénurie de main-d'œuvre dans certaines régions agricoles n'est pas sans inquiéter vivement nombre d'exploitants et d'organisations professionnelles. Elle pose des questions quant aux possibilités de développement et même de maintien de la production agricole.

C'est ainsi que M. Milhau écrit: « Quelle que soit l'inertie du milieu rural, quelles que soient les forces sentimentales qui attachent l'homme à la terre, il arrive un moment où tous ces liens se brisent; alors, par une sorte d'effet cumulatif — le départ appelle le départ — l'exode se précipite. Le département de l'Hérault, il y a deux ou trois ans, était le premier des départements français par l'importance relative du chômage. Aujourd'hui, la pénurie de main-d'œuvre se fait sentir un peu partout et menace de constituer un goulot d'étranglement, non seulement pour l'agriculture, mais pour toute l'économie méridionale. »

Cette évolution récente montre combien il faut être attentif à l'évolution économique. Elle montre aussi que la diminution de la population active frappe surtout les ouvriers agricoles qui sont contraints de rechercher ailleurs des conditions de vie meilleures.

Mais il reste à démontrer que le revenu des travailleurs restant à la terre (ouvriers et exploitants) s'améliore d'autant plus qu'ils y sont moins nombreux. En outre, ces départs dans certaines régions rurales frappent de léthargie des villages qui risquent de tomber en ruines, d'où la vie se retire, où il ne devient plus possible de prévoir ni séjours d'été, ni activités touristiques.

TROISIEME PARTIE

LES CONSEQUENCES D'ORDRE ECONOMIQUE

L'opinion agricole a réagi très vivement devant les hypothèses démographiques du troisième plan.

Ces hypothèses n'ont pas été suffisamment expliquées.

La présentation des chiffres a varié — ce qui démontre la fragilité des études de base. Le document préliminaire A. P1 revisé a eu plusieurs rédactions successives. Certains commentateurs extérieurs au plan ne se sont pas bornés à présenter des hypothèses, mais ont formulé en termes souvent véhéments une politique voulue systématique de diminution de la population agricole alors que jusqu'ici on enregistrait un phénomène auquel on cherchait des remèdes que l'on canalisait. Bien plus, on note des confusions — voire des contre-sens à propos des chiffres de diminution et de départ. Citant les chiffres de 50.000 à 60.000 mis en avant par le plan, certains l'appliquent à des ménages, d'autres, et c'est le cas d'une réponse du secrétaire d'Etat à l'agriculture en date du 29 septembre 1950, parlent de disparition d'exploitations.

M. Fourastié formule l'option économique en ces termes: « D'ici à 1965, non seulement nos 677.000 jeunes supplémentaires ne pourront trouver place dans l'agriculture, mais encore la population active agricole actuelle devrait normalement perdre environ 1 million de personnes. En effet, d'après les prévisions du commissariat au plan, la population agricole active de définition stricte qui se montait en 1954 à 5.200.000 personnes (hommes et femmes) ne devrait pas dépasser 4.200.000 en 1965 pour une production globale accrue de 25 p. 100. Cette réduction d'effectifs de 85.000 unités par an permettra d'éviter que ne s'accroisse encore le décalage entre le niveau de vie des campagnes et celui des villes ».

M. Fourastié faisant une confusion entre diminution et départs, ajoute:

« Ainsi, ce n'est pas 677.000 personnes, mais 1.677.000 Français de la métropole qui devront d'ici à 1965 trouver un emploi nouveau en dehors de l'agriculture ».

Tout récemment nous lisions dans une conférence d'un agrégé de l'Université, ancien élève de l'école normale supérieure: « Les spécialistes évaluent que d'ici une dizaine d'années un million d'agriculteurs quitteront la terre pour venir dans l'industrie ». Même observation sous la signature d'un académicien. Ceci est un contre-sens évident largement répandu dans la presse qu'il faut d'urgence redresser.

A la lumière de ce que nous venons de dire l'absence d'analyse de la pyramide des âges, l'absence de séparation des deux périodes 1956-1961 et 1961-1965 est source de mauvaises interprétations des notions démographiques que nous venons de rappeler.

En outre, la formulation de cette hypothèse purement économique basée sur un développement de l'emploi dans le secteur industriel dont on espère une expansion massive suscite bien des réserves.

D'autres commentateurs, tel M. le sénateur Pellenc, vont beaucoup plus loin.

Se basant sur des chiffres de production publiés par l'O. N. U. il conclut: « Qu'il s'agisse de la productivité par hectare ou par homme, la France est largement distancée par des pays qui, de toute évidence, sont moins bien doués pour l'agriculture ».

« Si la productivité agricole française était seulement égale à celle des pays que nous avons cités, notre production agricole pourrait être assurée à son volume actuel par environ la moitié seulement de nos 7 millions d'agriculteurs. » Il ajoute: « Au point de vue économique — sinon du point de vue social — tout se passe comme s'il y avait dans l'agriculture un chômage énorme; nous sommes certainement très près de la vérité en estimant à 2 millions le nombre de chômeurs cachés dans l'agriculture mais qui du point de vue économique n'en existent pas moins; et sans doute ce nombre est-il plus près de 3 que de 2 millions ».

On ne prend même pas la peine d'analyser le chiffre de 7 millions qui comprend femmes et enfants vivant à la campagne des exploitations gérées par des personnes ayant d'autres professions ou des ressources d'appoint (retraités, etc.).

Le chiffre de population active agricole du recensement de 1954 n'est plus de 7 millions mais de 5 millions (études et conjonctures). Mais la conclusion est là. C'est la condamnation de l'énorme excédent de la population agricole... le défaut de productivité de l'agriculture française... le manque d'activité des agriculteurs.

Il ne s'agit plus d'hypothèses mais de transferts probables et souhaitables. C'est avec satisfaction qu'on envisage les conséquences au point de vue investissements — au détriment de l'équipement rural, les programmes de construction de logement en milieu rural. On veut par l'exode, par la diminution du nombre des travailleurs accroître le revenu unitaire de chacun — ce qui est, nous l'avons vu, une solution simpliste. L'industrie sera-t-elle capable de recevoir cet afflux de main-d'œuvre que l'on veut libérer ?

Cependant, c'est M. Fourastié qui l'indique: de 1901 à 1954 l'emploi non agricole s'est accru de 47.000 personnes par an. Il faudrait passer à 170.000 par an, soit quatre fois plus. On ne se pose même pas la question de savoir si c'est possible, si l'industrie à l'époque de l'automation est capable de recevoir cet afflux, si certaines prospérités industrielles ne sont pas factices ou précaires. Les difficultés que rencontrent certaines entreprises — tel le bâtiment — ne sont nullement à l'échelle de tels chiffres. Certains experts étrangers — allemands notamment — prévoient une baisse massive de 30 à 35 p. 100 du personnel ouvrier dans certaines industries.

Face aux problèmes futurs de l'emploi, nous sommes en pleine confusion.

Rien, absolument rien, ne permet d'apporter une solution au problème ainsi posé qui dépasse de beaucoup la période quadriennale du troisième plan et ses hypothèses initiales.

Celui-ci s'arrête à 1961. Et jusque-là, l'afflux des jeunes ne se manifestera pas encore puisque les classes de jeunes nés de 1941 à 1944, arrivant à l'âge de l'emploi à quinze ans, sont les plus faibles enregistrées depuis longtemps. On risque, à prévoir trop loin, d'oublier les difficultés de la période courte et d'engager l'opinion dans une fausse voie. On risque d'accentuer le départ des travailleurs de trente à quarante ans dont la proportion dans l'agriculture est déjà très faible.

Sans doute faut-il éviter de se laisser entraîner sur le terrain de la polémique en prenant le contre-pied de thèses manifestement excessives.

L'examen minutieux de la structure de la population active agricole montre qu'il y aura sans doute diminution, mais dans quelle proportion et à quelle cadence ?

Reprenons les diverses catégories de la population active agricole: salariés, exploitants, membres de la famille. Y a-t-il excès des quelques 700.000 salariés permanents de l'agriculture. La plupart des sondages montrent, nous l'avons dit, que la pénurie de main-d'œuvre risque d'avoir des conséquences sur la production. Les départs en Afrique du Nord de jeunes ruraux, l'embauchage d'ouvriers par l'industrie ont provoqué une crise. Actuellement, il y a recherche de personnel salarié par les exploitants, recherche difficile par suite des conditions de travail plus dures que celles de l'industrie, des salaires moins élevés aussi. L'appel à la main-d'œuvre étrangère est envisagé dans certaines régions. N'est-il pas chimérique, dans ces conditions, d'espérer un accroissement de la production agricole de 25 p. 100 d'ici à 1965 ? N'est-il pas vain de porter les exportations à l'indice 165 en 1965 (base 100 en 1954) ? N'est-il pas paradoxal de préconiser une reconversion dans le sens d'une production animale accrue ?

En ce qui concerne les exploitants, la situation est différente, encore qu'extrêmement variable selon les régions. Il est bien certain qu'en Bretagne, par exemple, il existe des exploitations marginales qui ne pourront subsister. Encore faudrait-il savoir celles qui pourraient tenir si des fils d'exploitants pouvaient trouver de l'emploi à proximité, celles qui pourraient être modernisées, spécialisées dans leurs productions.

A cet égard, il faut se féliciter de lire dans le document du plan que « tout devra être mis en œuvre pour rendre économiquement viable le plus grand nombre d'exploitations possible, pour regrouper celles qui ne pourront être amenées à un bon état d'équilibre, pour lutter contre les concentrations excessives, de manière à consolider une structure agricole basée sur une majorité de moyennes et petites exploitations ». On ne peut que souscrire aux suggestions du plan. Notre pays n'est pas le pays du gigantisme, moins en agriculture qu'en tout autre domaine.

Souhaitons seulement qu'il n'y ait pas opposition entre le maintien de la structure agricole et la diminution prévue de la population active.

La F. N. S. E. A. a dressé un programme de sauvegarde, de maintien de l'exploitation familiale qui doit être étudié par votre commission.

L'exemple de la Hollande, du Danemark démontrent que si notre pays veut s'orienter vers l'accroissement des productions animales, celles qui trouveront le plus facilement place

sur le marché intérieur et sur le marché étranger, ce sont les petites et moyennes exploitations qui seront les mieux placées.

La production céréalière peut être le fait de la grande exploitation mécanisée, la production de viande — l'engraissement — peut être le fait de grandes entreprises, mais l'élevage est mieux adapté aux entreprises petites et moyennes à prédominance de main-d'œuvre familiale.

Il y aurait contradiction entre une politique d'accroissement de la production animale et la réduction massive de la main-d'œuvre agricole et du nombre des exploitations familiales. Certaines entreprises agricoles — exploitations trop petites, non rentables, mal organisées — disparaîtront. Peut-être disparaîtront-elles, plus par décès de leurs occupants actuels, que par leur déplacement. Nous l'avons vu, à partir de quarante ans il n'y a plus de départs — même il y a quelques retours, très limités d'ailleurs.

Dans un pays comme la Hollande la pression démographique qui s'est manifestée plus tôt que chez nous s'est traduite par un morcellement souvent excessif d'ailleurs. (Voir l'assèchement du Zuiderzée par Verschave, p. 51 et suivantes). Les études poursuivies avec soin ont fixé de 12 à 48 hectares, avec une moyenne de 24 hectares, la dimension optima des fermes nouvelles créées dans les polders.

Cette pression démographique se manifeste chez nous dans certaines provinces comme la Normandie où la recherche de terre par les jeunes est très active, souvent sans résultats d'ailleurs. Elle pose des problèmes angoissants. L'arrivée des jeunes à l'âge de l'emploi dans quelques années ne risque-t-elle pas de se produire au moment où les débouchés extérieurs risquent de se restreindre. Il faut donc être très prudent sur les pronostics.

Il est possible, mais il n'est pas certain que la diminution du nombre d'exploitations s'accentue ou tout au moins cette diminution ne peut pas suivre la cadence actuelle. Il peut même y avoir des mouvements inverses.

En tout état de cause, il faut faire attention de ne pas frapper d'incapacité économique des exploitations à titre accessoire : celles dont les exploitants ou les membres de la famille travaillent en dehors ou disposent de revenus d'appoint (retraités par exemple). En outre le mouvement de concentration peut provoquer une diminution du nombre des exploitants et une augmentation du nombre des salariés — sans variation du nombre des travailleurs actifs...

La troisième catégorie, les conjoints et membres de la famille, est celle qui est susceptible des plus fortes variations du fait de l'appel possible vers d'autres activités de jeunes travaillant avec leurs parents. Mais leur nombre (pour les garçons tout au moins), est relativement faible — moins de 700.000 — c'est-à-dire 0,4 par exploitation.

Traitant de ces problèmes de population et plus particulièrement de population active agricole, il faut éviter de formuler des conclusions globales sans tenir compte de l'extrême diversité régionale.

Il faut rappeler l'inégalité du peuplement de notre pays et l'exode très irrégulier au cours des cinquante dernières années. Les perspectives d'avenir sont extrêmement diverses selon les régions.

Les études de M. Pressat (Population, n° 2, 1956) ont montré que la pression démographique se manifesterait en 1965 surtout dans les régions Ouest, Nord et Est, — en gros au Nord de la Loire — le cas du département de la Seine étant mis à part. L'accroissement de la population entre 1954 et 1965 sera de 5 p. 100 pour la France entière avec des taux de 6 à 7,7 p. 100 dans les régions du Nord et de la Loire 1,7 à 2,1 au Sud.

La pression démographique ne se manifestera pas partout. M. Pressat a pris l'exemple d'un département à faible fécondité, à population vieillie comme l'Ariège où sans migrations la population doit baisser d'ici 1965 de 5 p. 100.

Il y a aura donc des transferts de migrations nécessaires pour assurer une harmonieuse répartition du peuplement, en même temps qu'une mise en valeur assurant une bonne répartition des richesses. Du point de vue de la population active agricole la répartition des travailleurs est très variable. Une statistique du Centre d'études économique indique que si la France a 66 travailleurs pour 1.000 hectares de territoire, il y en a 26 en Haute-Marne, 27 dans la Meuse, 32 en Lozère et 135 dans le Finistère. Sans doute cette inégale répartition tient à des causes multiples (qualité des terres, motorisations, concentration des exploitations, etc.), mais elle souligne néanmoins l'insuffisante mise en valeur agricole de certaines régions — notamment de l'Est, du Centre et du Sud-Ouest. Il y a même dans certains cas (Landes) un véritable programme de colonisation agricole. C'est dire que les migrations rurales devraient prendre dans notre pays une place beaucoup plus grande. Cette mise en valeur agricole doit s'intégrer dans le programme d'expansion économique de mise en valeur des régions, programme qui jusqu'ici est resté à l'état d'ébauche.

Le tableau ci-après, montrant la répartition de la population totale et agricole, par département, est à cet égard significatif. Il démontre à la fois la faiblesse du peuplement de certains départements et la forte proportion de population agricole vivant de l'agriculture. Un meilleur équilibre est à rechercher dans beaucoup d'entre eux.

DÉPARTEMENTS	POPULATION totale (1).	POPULATION vivant de l'agriculture.	
		Nombres absolus.	Pourcentages.
1. Ain	292,0	105,7	36,2
2. Aisne	475,8	123,0	25,8
3. Allier	363,0	121,1	33,3
4. Alpes (Basses-)	78,2	28,5	36,5
5. Alpes (Hautes-)	79,2	30,5	38,5
6. Alpes-Maritimes	503,0	54,1	10,8
7. Ardèche	240,4	100,1	41,6
8. Ardennes	272,5	49,7	18,2
9. Ariège	137,9	55,8	40,5
10. Aube	234,1	52,8	22,6
11. Aude	258,3	116,9	45,3
12. Aveyron	280,8	134,2	47,8
13. Bouches-du-Rhône	1.002,5	80,9	8,0
14 Calvados	424,4	119,0	28,0
15. Cantal	168,3	84,8	50,4
16. Charente	306,1	122,2	39,9
17. Charente-Maritime	428,1	136,1	31,8
18. Cher	277,7	79,9	30,5
19. Corrèze	234,8	102,9	43,8
20. Corse	242,2	66,3	27,4
21. Côte-d'Or	339,6	83,1	24,5
22. Côtes-du-Nord	479,5	226,7	45,6
23. Creuse	168,7	96,3	57,1
24. Dordogne	364,7	176,4	48,3
25. Doubs	306,7	62,8	20,5
26. Drôme	267,5	96,1	35,9
27. Eure	320,1	94,9	29,6
28. Eure-et-Loire	251,0	89,7	35,7
29. Finistère	699,1	243,1	34,7
30. Gard	386,6	92,1	23,8
31. Garonne (Haute-)	497,7	127,0	25,5
32. Gers	178,3	113,5	63,7
33. Gironde	854,9	202,5	23,7
34. Hérault	459,8	152,0	33,1
35. Ille-et-Vilaine	560,2	218,1	38,9
36 Indre	241,2	100,6	41,7
37. Indre-et-Loire	350,6	110,7	31,6
38 Isère	593,6	135,1	22,7
39. Jura	206,6	63,3	30,6
40. Landes	238,2	117,7	49,4
41. Loir-et-Cher	231,9	93,1	40,1
42 Loire	639,8	106,4	16,6
43. Loire (Haute-)	211,1	102,6	48,6
44. Loire-Inférieure	701,0	177,1	25,2
45. Loiret	346,8	97.6	28,1
46. Lot	143,0	76.6	53,6
47 Lot-et-Garonne	256,1	127,5	49,7
48. Lozère	78,2	41,4	52,9
49. Maine-et-Loire	492,9	189,3	38,4
50. Manche	429,3	186,5	43,4
51. Marne	395,9	89,8	22,7
52. Marne (Haute-)	188,5	43,8	23,2
53. Mayenne	241,3	128,2	53,1
54. Meurthe-et-Moselle	574,7	44,7	7,8
55. Meuse	199,6	46,2	23,1
56. Morbihan	498,9	215,1	43,1
57. Moselle	724,0	68,2	9,4
58. Nièvre	235,5	68,5	29,1
59. Nord	2.037,5	162,9	8,0
60. Oise	402,3	86,0	21,4
61. Orne	261,0	111,1	42,6
62. Pas-de-Calais	1.259,0	175.8	14,0
63. Puy-de-Dôme	458,9	138,2	30,1
64. Pyrénées (Basses-)	394,5	137,0	34,7
65. Pyrénées (Hautes-)	194,5	60,9	31.3
66. Pyrénées-Orientales	221,4	80,9	36,5

(1) Population des ménages ordinaires seulement (population comptée à part et ménages collectifs. Hospices de vieillards, communautés religieuses, etc. exclus).

DÉPARTEMENTS	POPULATION totale (1).	POPULATION vivant de l'agriculture. Nombres absolus.	Pourcentages.
67. Rhin (Bas-)	672,8	113,3	16,8
68. Rhin (Haut-)	489,6	63,9	13,1
69. Rhône	909,9	85,2	9,3
70. Saône (Haute-)	202,1	61,6	30,5
71. Saône-et-Loire	498,1	158,1	31,7
72. Sarthe	402,7	147,3	36,6
73. Savoie	237,6	72,3	30,4
74. Savoie (Haute-)	277,9	93,1	33,5
75. Seine	5.001,3	19,1	0,3
76. Seine-Maritime	917,8	140,4	15,3
77. Seine-et-Marne	441,4	79,0	17,9
78. Seine-et-Oise	1.637,9	92,5	5,6
79. Sèvres (Deux-)	299,3	146,4	48,9
80. Somme	450,0	115,5	25,7
81. Tarn	295,1	104,9	35,6
82. Tarn-et-Garonne	165,2	84,6	51,2
83. Var	375,6	64,1	17,1
84. Vaucluse	256,1	83,3	32,5
85. Vendée	390,4	195,5	50,0
86. Vienne	307,8	127,8	41,5
87. Vienne (Haute-)	317,3	113,3	35,7
88. Vosges	372,5	65,6	17,6
89. Yonne	252,7	79,5	31,5
90. Belfort (Territoire de)	95,6	6,1	6,3
France entière	41.148,2	9.528,0	23,2

(1) Population des ménages ordinaires seulement (population comptée à part et ménages collectifs. Hospices de vieillards, communautés religieuses, etc. exclus).

Source : « Etudes et conjoncture » d'août 1956.

Les premiers programmes régionaux n'ont, hélas ! pas répondu aux impératifs que nous venons d'esquisser. Que ce soit au point de vue agricole, que ce soit surtout au point de vue des implantations industrielles ou de la recherche d'activités autres en zones rurales, on ne saurait trop insister en effet sur la liaison entre les solutions au problème agricole et les autres activités du secteur rural. Dans les « Perspectives de l'économie française en 1965 », il est dit que la diminution de la population active agricole n'entraînerait pas fatalement une diminution de la population rurale. On laisse entendre par là que de nouvelles activités en zone rurale pourraient occuper le surplus de la population ne trouvant pas d'emploi dans l'agriculture. C'est un aspect capital pour la vie des communes rurales, des chefs-lieux de canton et des petites villes.

Il est nécessaire que dans le troisième plan, des mesures à l'échelle des problèmes qui se posent soient prévues pour activer les implantations industrielles, développer le tourisme populaire, multiplier les centres culturels, les installations sanitaires en zone rurale.

On lit avec satisfaction dans le document du troisième plan qu'il convient de chercher un nouvel équilibre agriculture-industrie dans le cadre régional.

« L'insuffisance du développement de l'industrie freinant la modernisation de notre agriculture, en réduisant les possibilités d'extension des débouchés intérieurs et en favorisant le sous-emploi dans certaines régions excédentaires en main-d'œuvre agricole, l'action d'aménagement de la structure agricole devra s'accompagner d'une politique de décentralisation industrielle et de mise en valeur régionale adaptée à la situation propre de chaque région.

« Il importe en effet que dans toute la mesure du possible, les déplacements de population soient évités ou se fassent dans un cadre régional et ne donnent pas lieu à un exode des campanes vers les grandes concentrations industrielles.

« D'une manière générale, on ne saurait trop insister sur le fait que le déplacement dans des conditions satisfaisantes des excédents de main-d'œuvre agricole existant dans certaines régions et le plein emploi des populations rurales impliquent un très large développement de la formation professionnelle des jeunes, des possibilités d'accueil accrues de la part des autres secteurs de la vie économique, en particulier du secteur industriel, ainsi que le développement et la modernisation des activités connexes à l'agriculture ou para-agricoles. »

QUATRIEME PARTIE

LES CONSEQUENCES D'ORDRE SOCIAL

Sans reprendre à notre compte la littérature sur l'exode rural, il nous faut cependant souligner les conséquences d'ordre social qui résulteraient d'un transfert aussi massif que celui qui est envisagé.

Tout d'abord au point de vue du logement, on précipiterait l'abandon des logements dans les régions rurales et les travailleurs arrivant en zone urbaine accentueraient la crise déjà insoluble des grandes agglomérations. Il y a quelques années déjà que M. Claudius Petit a dénoncé le paradoxe d'une crise du logement par congestion urbaine et anémie rurale. Sans doute pourrait-on atténuer la demande en zone urbaine en provoquant une large décentralisation industrielle. Pour n'être pas impossible, pareille solution n'est pas envisagée en général par les économistes qui se font les avocats de cet exode. Bien au contraire, ils prônent le développement industriel dans les grands centres ou selon certains axes.

Le risque de chômage dans certaines industries doit rendre très prudent. Déraciner des paysans dont la productivité est peut-être faible, pour en faire des chômeurs, n'est certes pas une économie pour la nation. De même, au delà d'un certain âge, il y a tout intérêt à ne pas déplacer des travailleurs. Le coût de la retraite en milieu rural est en fin de compte moins élevé qu'en milieu urbain.

L'utilisation d'une maison, d'un jardin, d'un verger se traduit — avec une retraite moitié moins élevée pour les travailleurs indépendants que pour les salariés — par une économie pour la collectivité nationale.

Il est concevable et d'une saine économie de préparer les jeunes nés de parents agricoles à un autre métier, si le métier d'agriculteur demande moins de main-d'œuvre. Il est, par contre, grave de déraciner des adultes qui ne sont pas préparés à un autre métier, surtout quand il s'agit d'un transfert de familles avec femmes et enfants.

Il est grave également de laisser se dépeupler certaines régions au-dessous d'un certain taux qui rend toute vie impossible, toute activité impossible, même les activités touristiques.

Si le départ de certaines régions surpeuplées — Bretagne, Normandie, Nord — est possible et même souhaitable, il en est tout différemment des régions sous-peuplées du Sud de la Loire.

Ces régions sont également des régions sous-développées au point de vue agricole. Elles demandent un apport agricole des régions surpeuplées.

Les migrations à une échelle infiniment plus vaste que par le passé pourraient dans certains cas être une véritable colonisation. Cela nécessitera un équipement d'infrastructure, un programme d'habitat.

Revitaliser l'agriculture des régions pauvres et dépeuplées, organiser l'apport d'activités industrielles ou du secteur tertiaire (coopération et services de l'agriculture, tourisme) dans les régions surpeuplées ou dans les régions économiquement faibles, doivent permettre de maintenir en zone rurale un optimum de peuplement et de richesses.

C'est l'objectif même de l'aménagement du territoire, d'un programme coordonné d'économies régionales.

Mais en même temps une politique de jeunes, doit pour les agriculteurs, plus encore que pour les autres professions, orienter les fils d'agriculteurs qui ne pourront rester à la terre. Même si la population active agricole restait stable, on ne pourrait trouver l'emploi en agriculture de 100.000 jeunes nouveaux chaque année. A plus forte raison si cette population active continue de diminuer même modérément.

L'exode rural est un mal s'il s'agit d'une politique systématique vidant les campagnes de leurs populations ou s'il s'agit d'un départ devant la misère sans préparation aucune à d'autres métiers, il faut à cet égard faire l'éducation des parents et des enfants.

Mais il faut reconnaître que la population rurale riche d'enfants a toujours alimenté les grandes villes : Paris abandonné à lui-même disparaîtrait en un siècle, s'il n'était constamment revitalisé par l'apport du sang de province et particulièrement du milieu rural.

Il y a là un rôle essentiel qui doit être compris dans un pays qui veut son redressement grâce à l'accroissement de sa population. Comme le dit M. Sauvy, les familles rurales ont été et restent « les pourvoyeuses de vie de la nation ».

Il serait bien léger de faire une politique systématique de transfert de populations vers les villes sans tenir compte de toutes ces données.

Mais il y a plus. Les familles rurales représentent pour le pays un réceptacle de valeurs irremplaçables dont notre collègue, le professeur Milhau, a excellemment tracé la mission dans un rapport qu'il a présenté au congrès de la coopération et de la mutualité à Biarritz.

Il exalte l'exploitation familiale pour tout ce qu'elle représente de fierté, d'indépendance, de stabilité, sorte de réserve sacrée contre les excès de la civilisation.

« La terre, dit-il, reste le réservoir humain où l'industrie puise les travailleurs dont elle a besoin. Mais les hommes de la terre ont le sens de la liberté et c'est une richesse précieuse dans un monde dominé par le machinisme et l'administration...

« L'homme des « villes abstraites et logiciennes » a besoin de revenir aux sources; c'est pour cela que des milliers de citadins, répondant à un appel mystérieux et irrésistible, éprouvent de plus en plus comme un besoin d'évasion, le besoin de fuir la ville, l'usine, le bureau et de courir vers la mer, vers la montagne, vers les champs. Le robot des temps modernes s'aperçoit tout à coup qu'il lui manque quelque chose et s'en va par les chemins à la recherche de son âme... »

Certains contesteront cette mission transcendante; au moins tout le monde reconnaîtra que les familles rurales apportent quelque chose de plus que des valeurs économiques s'inscrivant en termes de productivité.

CONCLUSIONS

1° *Au point de vue démographique.* — Il apparaît nécessaire d'établir une distinction très nette entre le phénomène de l'exode rural et l'évolution de la population active agricole; la diminution de la population active agricole s'est accentuée plus vite au cours des dernières années que l'exode de la population rurale non agricole.

Au cours des prochaines années, compte tenu de la mise en œuvre d'une politique d'expansion régionale, il est possible de maintenir en place, voire dans certains cas d'accroître la population rurale.

Il convient également d'éviter de confondre le phénomène constitué par la diminution de la population active agricole et celui résultant des départs de travailleurs agricoles, les deux chiffres traduisant ces deux faits n'étant pas concordants notamment dans un pays en forte progression démographique.

Enfin, il faut souligner la non-concordance des termes: travailleurs actifs, ménages, exploitations;

2° *Au point de vue des prévisions du troisième plan.* — L'évolution de la population active agricole paraît, au cours des quatre années du troisième plan de modernisation et d'équipement, devoir subir une diminution de l'ordre de 50.000 hommes par an, chiffre moyen de ces dernières années, susceptible d'augmentation ou de diminution selon l'évolution du rapport de prospérité industrielle et agricole. Mais il n'apparaît pas que ce chiffre doive se maintenir au delà de 1961. Il semble au demeurant imprudent de formuler des prévisions au delà d'un tel délai;

3° Il convient d'être attentif à la structure de la pyramide des âges des travailleurs actifs de l'agriculture, qui démontre que l'agriculture supporte des charges de vieux plus fortes que les autres professions, avec un nombre réduit de travailleurs actifs à l'âge où ceux-ci sont les plus efficients, en particulier de 30 à 40 ans.

L'afflux à l'âge de l'emploi, à partir de 1961, de générations de jeunes nés de parents agricoles, beaucoup plus nombreux qu'autrefois, posera des problèmes de formation auxquels il faut se préparer dès maintenant.

Même si le nombre de travailleurs actifs agricoles se maintient au delà de 1961 au chiffre prévu pour cette date, il sera nécessaire de trouver les emplois non agricoles à l'excédent de la population de jeunes et de les préparer à ces emplois;

4° Il n'apparaît pas qu'il soit possible d'asseoir une politique économique et sociale sur l'accélération de la réduction massive et rapide des travailleurs agricoles et des exploitations agricoles. Il faut dénoncer comme dangereuses certaines prévisions.

L'évolution en pareille matière ne peut être que très lente. Elle s'arrêtera fatalement à un moment donné. Il faut tenir compte des objectifs de la production, principalement de la production animale, production qui demande un grand nombre de travailleurs et qui est adaptée à la structure familiale des exploitations.

On ne saurait oublier ce que représentent les familles rurales au point de vue humain et social, comme « pourvoyeuses de vie » des grandes villes et comme réceptacles de qualités humaines;

5° Il est nécessaire de poursuivre avec énergie et efficacité une politique d'aménagement du territoire pour assurer une meilleure répartition des populations et des richesses, en évitant à la fois le sous-peuplement de certaines régions et un sous-emploi dans d'autres régions à forte densité de population.

Il faut souligner que le territoire agricole est loin d'être uniformément mis en valeur et qu'il offre encore d'énormes possibilités de production, notamment dans certaines régions méridionales.

Un effort de migration des régions surpeuplées (Bretagne, Normandie, Nord, etc.) vers les régions sous-peuplées peut être développé à une échelle plus vaste que l'échelle actuelle. Cet effort demande des crédits et des moyens beaucoup plus puissants.

En même temps, l'équipement de notre agriculture, le développement des coopératives, l'effort pour l'habitat rural demandent la fixation d'artisans, d'employés qui peuvent dans une certaine mesure assurer le repeuplement et la vie des villages.

L'exemple de pays comme la Hollande, où l'agriculture a été orientée vers la production animale d'une façon rationnelle et scientifique, a maintenu sa population agricole avec un standard de vie relativement élevé. Si la part de la population active agricole a diminué, c'est que l'excédent de population s'est porté vers le secteur non agricole. La Suisse et la Belgique présentent une évolution comparable.

Ces exemples doivent être étudiés et, si possible, suivis. Comme le dit M. Sauvy « la croissance permet en effet de modifier une structure par simples additions sans procéder à des douloureuses amputations ».

Là où la population active rurale aura tendance à diminuer au-dessous d'un chiffre optimum variable selon les régions, il sera nécessaire de chercher à compenser cette diminution par des implantations industrielles, par des activités du secteur tertiaire.

Le développement des séjours d'été peut permettre un équipement de régions pauvres pour recevoir dans des conditions économiques des travailleurs de faible revenu. C'est une façon d'accroître le plein emploi et d'augmenter la production des travailleurs ruraux.

En tout état de cause, il faut se pencher sur la situation de certaines régions sous-développées — certaines régions ont perdu plus de la moitié de leur population depuis un siècle.

A une situation infiniment diverse, il faut apporter des solutions variées.

A un moment où notre population augmente et où les perspectives extérieures peuvent se restreindre, il est nécessaire de se pencher avec plus d'attention sur notre terroir.

ANNEXE

Etude de M. Pressal, chargé de mission à l'Institut national d'études démographiques sur les perspectives de population active masculine agricole.

Dans son rapport (page 20), M. Leroy détermine, après M. Febvay, à la suite de quel processus la profession agricole est abandonnée.

C'est en prolongeant les résultats de cette analyse que M. Febvay (1), a obtenu les perspectives de population active masculine agricole pour 1961 et pour 1966.

Pour en faire la critique et pour les comparer à celles obtenues par d'autres voies, nous détaillons ci-après les composantes du mouvement de la population pour les deux périodes 1956-1961 et 1961-1966.

TABLEAU I. — *Mouvement de la population active masculine agricole (scolarité actuelle).*

ENTRE 1956 ET 1961			ENTRE 1961 ET 1966		
Départs:			Départs:		
Avant 40 ans..	138.000		Avant 40 ans.	99.000	
Après 40 ans.	136.000		Après 40 ans.	125.000	
Décès	200.000		Décès	195.000	
		474.000			419.000
Entrées:			Entrées:		
A l'issue de la scolarité	285.000		A l'issue de la scolarité	347.000	
Après 40 ans.	»				
		292.000			347.000
Diminution		182.000	Diminution		72.000
Diminution annuelle moyenne		36.000	Diminution annuelle moyenne		14.000

(1) Cf. « Etudes et Conjoncture », août 1956.

Examen critique

La diminution est nettement moins forte durant la seconde période quinquennale. Pour en trouver les raisons, il suffit de comparer ligne à ligne :

1. *Les départs à tous âges doivent être moins nombreux après* 1961. Ceci est lié à la structure de la population :

a) Les générations d'adultes de moins de quarante ans chez lesquelles se produisent les migrations professionnelles sont moins nombreuses après 1961 qu'avant, parce que nées pendant la période de plus basse natalité d'avant-guerre ;

b) Les agriculteurs âgés qui cesseront toute activité après 1961 appartiendront, pour beaucoup, à des générations moins nombreuses parce que décimées par la guerre de 1914-1918.

2. *Les entrées à l'issue de la scolarité, apparaissent plus fortes après* 1961.

Bien que, selon les hypothèses du calcul, une proportion de plus en plus faible de chaque génération doive entrer dans l'agriculture, le nombre d'entrées à l'issue de la scolarité sera plus fort après 1961 parce que les générations intéressées sont plus fournies (générations nées postérieurement à 1945 (cf. explications de M. Leroy, pages 21 et 22 du rapport).

Le point 1 ne donne lieu à aucune critique. Par contre, un accroissement du nombre absolu des entrées pendant la période 1961-1966 est douteux. L'augmentation récente de la natalité qui ne tient pas à la seule récupération consécutive à la guerre entraîne un accroissement de la dimension des familles, et les jeunes supplémentaires risquent de ne pas trouver place dans l'agriculture. Envisageons un ménage d'agriculteurs qui, avec la fécondité d'avant guerre, aurait eu deux enfants, dont un seul entrerait dans l'agriculture. Si, avec la fécondité des années récentes, il y a trois enfants, il n'y a aucune raison pour que l'enfant supplémentaire trouve sa place dans le secteur agricole.

Il est donc probable que les entrées entre 1961 et 1966 seront notablement inférieures au chiffre de 340.000 du tableau 1.

Mais devraient-elles être ramenées à 285.000 (*chiffre de la période* 1956-1961), *que la diminution d'ensemble serait néanmoins plus faible après* 1961 *qu'avant*, ceci sous l'influence de départs moins nombreux (tableau 2).

Tableau 2. — *Mouvement de la population active masculine entre* 1961-1966 *avec le chiffre d'entrées de la période* 1956-1961.

Départs :		
Avant 40 ans	99.000	
Après 40 ans	125.000	
Décès	195.000	
		419.000
Entrées :		
A l'issue de la scolarité	285.000	
Après 40 ans	7.000	
		292.000
Diminution		127.000
Diminution annuelle moyenne		25.000

Effets d'une prolongation de la scolarité

Dans la période où se placera l'augmentation de la durée de la scolarité, le nombre des entrées diminuera notablement. Du même coup, la diminution de la population active agricole s'accélérera. Dans l'hypothèse où le terme de la scolarité obligatoire serait porté à 15 ans d'ici 1961, à 16 ans entre 1961 et 1966, le mouvement serait le suivant (tableau 3) :

Tableau 3. — *Mouvement de la population active masculine agricole* (scolarité obligatoire prolongée jusqu'à 16 ans).

ENTRE 1956 ET 1961			ENTRE 1961 ET 1966		
Départs :			Départs :		
Avant 40 ans.	138.000		Avant 40 ans.	90.000	
Après 40 ans.	136.000		Après 40 ans.	125.000	
Décès	200.000		Décès	195.000	
		474.000			410.000
Entrées :			Entrées :		
A l'issue de la scolarité	219.000		A l'issue de la scolarité	266.000	
Après 40 ans.	7.000		Après 40 ans.	7.000	
		226.000			273.000
Diminution		248.000	Diminution		137.000
Diminution annuelle moyenne		50.000	Diminution annuelle moyenne		27.000

Les entrées entre 1956 et 1961 (219.000) seraient très inférieures à ce qu'elles étaient entre 1951 et 1956 (275.000 environ) ; ce dernier niveau serait à peine retrouvé entre 1961 et 1966 (266.000).

La prolongation de la scolarité, en réduisant le nombre des entrées en activité, permet de tracer une évolution parfaitement possible de la population masculine active agricole. Que penser d'une diminution annuelle moyenne de 60.000 *jusqu'en* 1966 ?

Ce chiffre n'est pas loin d'être atteint pour la période 1956-1961 si la scolarité est prolongée d'un an d'ici 1961.

Pour la période 1961-1966, il faudrait, pour l'obtenir, jouer soit sur les départs, soit sur les entrées (soit sur les deux ensemble), pour augmenter le chiffre de diminution annuelle de :

$$60.000 - 27.000 = 33.000,$$

soit pour l'ensemble de la période quinquennale :

$$33.000 \times 5 = 165.000.$$

Nous avons reconnu qu'il était difficile d'accélérer le nombre des départs, conditionné par la *structure de la population* (1).

Il resterait alors à ramener le nombre global d'entrées pour les cinq années en chiffre de :

$$266.000 - 165.000 = 101.000,$$

chiffre très faible, peu probable, et de toute façon peu souhaitable. Il marquerait en effet une nette discontinuité avec les précédents (2) et perturberait la pyramide des âges de la population active agricole chez qui les jeunes seraient fâcheusement absents.

Enfin, nous ne faisons que signaler les difficultés d'ordre social et économique qui accompagneraient un tel changement. La nouvelle orientation ainsi tracée serait à peu près irréversible, de sorte que pour en voir pleinement les conséquences, il faut regarder bien au delà de 1965.

2° Avis formulé par le Conseil économique au cours de sa séance du 8 novembre 1956.

Le Conseil économique,

Vu sa résolution du 26 juin 1956 par laquelle il s'est saisi de l'étude de l'évolution de la population rurale et des hypothèses démographiques formulées par le commissariat au plan devant servir de base à l'établissement de la partie agricole du 3e plan de modernisation et d'équipement,

Après avoir entendu le rapport présenté au nom de sa commission de l'agriculture par M. Louis Leroy,

1. Considérant l'inquiétude suscitée dans les milieux agricoles par l'annonce des hypothèses démographiques proposées pour servir à l'établissement du 3e plan de modernisation et d'équipement en ce qui concerne la diminution de la population active agricole dont on prévoit la réduction de plus de 50.000 hommes et 30.000 femmes par an jusqu'en 1965,

2. Considérant les commentaires, les confusions, les erreurs d'interprétation auxquels a donné lieu la publication de ces chiffres,

3. Considérant que l'évolution de la population active agricole est influencée par l'état de prospérité et de crise des différents secteurs de l'économie tant agricole qu'industrielle, mais qu'il n'est pas concevable de faire de cette évolution un instrument de politique économique pour accroître le revenu des travailleurs restant dans l'agriculture,

4. Mais par contre considérant que la rémunération des ouvriers agricoles et le revenu de certains exploitants ne permettent pas d'assurer un niveau de vie suffisant et que cette situation les contraint de rechercher ailleurs des conditions de vie meilleure (3).

(1) Il ne faut pas trop attendre une diminution de la population active agricole d'une diminution de l'activité aux âges élevés (par exemple, sous l'effet de l'octroi d'une retraite aux vieux travailleurs). L'activité des agriculteurs âgés est faible et est gonflée statistiquement aux recensements. Une aide pécuniaire aidera plutôt à relever un niveau de vie médiocre qu'elle ne réduira une activité marginale peu importante.

(2) Voici le nombre moyen de jeunes qui entreraient chaque année dans l'agriculture aux différentes périodes quinquennales : 1951-1956 : 69.000. — 1956-1961 : 55.000. — 1961-1966 : 25.000.

(3) Un amendement présenté par le groupe de l'agriculture tendant à remplacer ce considérant a été rejeté au scrutin public par 68 voix contre 65 et 17 abstentions (voir résultat du scrutin en annexe, scrutin n° 1).

Le texte de cet amendement était le suivant : « Que le revenu global de l'agriculture et par suite des ouvriers agricoles et des exploitants ne permet pas dans un très grand nombre de cas d'assurer un niveau de vie suffisant et que cette situation contraint de plus en plus les uns et les autres à rechercher ailleurs des conditions de vie meilleures. »

5. Considérant que les besoins de l'industrie en main-d'œuvre sont susceptibles de subir de grandes variations dans les années à venir,

6. Considérant que les objectifs agricoles du projet de 3e plan de modernisation et d'équipement tendent à accroître la production agricole de 25 p. 100 en quatre ans et que cet accroissement, portant principalement sur la production animale, demande une main-d'œuvre importante qui tend déjà à faire défaut dans certaines régions,

7. Considérant que les objectifs sociaux assignés par le projet de 3e plan et tout particulièrement le maintien de la structure agricole basée sur une majorité de moyennes et petites exploitations ne saurait se concilier avec une réduction massive et accélérée de la population agricole,

8. Considérant que les chiffres globaux recouvrent une grande diversité régionale et qu'à côté de régions à surpeuplement agricole il existe d'autres régions où une réduction de la population active agricole risquerait de faire tomber le peuplement au-dessous du minimum compatible avec la mise en valeur économique, ce qui est déjà le cas dans certaines régions,

Emet l'avis (1) :

1. Que le commissariat au plan précise et explique ses hypothèses en les limitant à la période du troisième plan, c'est-à-dire jusqu'en 1961, et que les prévisions ultérieures fassent l'objet d'études approfondies tenant compte des récentes recherches de l'I. N. S. E. E.

2. Que l'opinion soit mise en garde sur les dangers de confusions entre les notions de diminution de population active agricole, de départ de travailleurs agricoles, d'évolution du nombre des ménages et des exploitations — ces notions exprimant autant de réalités différentes.

3. Que la diminution de la population active agricole ne saurait se poursuivre très longtemps à la cadence enregistrée au cours des dernières années si l'ensemble de la population continue à s'accroître au rythme actuel et qu'elle devrait s'arrêter à un palier au-dessous duquel le potentiel de production agricole ne saurait être développé ni même maintenu et qu'ainsi il y aurait opposition entre les objectifs économiques, notamment ceux qui assignent une mission exportatrice à l'agriculture et la diminution du nombre des travailleurs (2).

4. Qu'il convient d'être très attentif à la composition de la population active agricole telle qu'elle est recensée actuellement, très différente du secteur non agricole (peu de travailleurs à l'âge de pleine activité mais par contre beaucoup de travailleurs âgés), ce qui limite les possibilités de recrutement de l'industrie.

5. Qu'il est possible, dans un pays dont la population s'accroît suffisamment, de maintenir le nombre de travailleurs actifs agricoles tout en réduisant leur proportion par rapport au nombre total de travailleurs. Les exemples de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse montrent qu'il est possible, ainsi, d'accroître le potentiel industriel sans affaiblir l'agriculture.

6. Qu'il est indispensable d'assurer aux exploitants agricoles des conditions de vie équivalant à celles des autres activités économiques et professionnelles et aux ouvriers agricoles les mêmes salaires et conditions sociales qu'aux travailleurs de l'industrie et du commerce.

7. Que l'étude de la population agricole et de ses revenus doit être faite dans le cadre de l'économie nationale prise comme un ensemble cohérent, compte tenu de données économiques telles que la conversion de certaines productions, les objectifs économiques et sociaux du plan, les possibilités de production et les besoins des secteurs non agricoles et des populations d'outre-mer, l'évolution des techniques.

8. Que soient organisées l'orientation et la formation professionnelle des jeunes de la population agricole ne se destinant pas à l'agriculture, de manière à éviter les migrations professionnelles tardives telles qu'elles se produisent actuellement.

9. Que dans cette attente, une formation professionnelle accélérée soit donnée, dans les régions où elle s'avère nécessaire, aux adultes quittant tardivement la profession agricole.

10. Attire l'attention une fois de plus sur les énormes besoins d'équipement du monde rural (voirie, adduction d'eau, habitat, rénovation des villages, équipement coopératif, équipement hospitalier, culturel, équipement artisanal, multiplication des séjours d'été, etc.) qui correspondent à autant de secteurs d'activités possibles.

11. Souligne le nécessaire développement des migrations rurales pour assurer un meilleur équilibre du peuplement et une mise en valeur agricole plus rationnelle des régions sous-développées.

12. Approuve les mesures qui tendront à rendre viable le plus grand nombre possible d'exploitations — sous réserve de certains regroupements inévitables — de façon à consolider la structure familiale de l'agriculture, menacée par l'émiettement foncier autant que par la concentration agraire.

13. Estime qu'il est possible d'aboutir, grâce à un judicieux aménagement du territoire, à une meilleure répartition des activités (industrielles ou du secteur tertiaire) de façon à éviter une aggravation de la concentration démographique.

(1) L'avis a été adopté au scrutin public par 124 voix contre 17 et 7 abstentions (voir résultat du scrutin en annexe, scrutin n° 2).

(2) Un amendement présenté par M. Sauvy tendant à supprimer la 2e partie de cet alinéa a été rejeté à main levée. Le texte de cet amendement était le suivant : « Que la diminution de la population active agricole ne saurait se poursuivre très longtemps à la cadence enregistrée au cours des dernières années, si l'ensemble de la population continue à s'accroître au rythme actuel. »

ANNEXES

SCRUTIN N° 1

sur l'amendement du groupe de l'agriculture tendant à remplacer le quatrième considérant du projet d'avis.

Nombre de votants 150

Ont voté pour 65
Ont voté contre 68
Se sont abstenus 17

Le Conseil économique n'a pas adopté.

Ont voté pour (65).

Groupe des activités diverses. — MM. Compeyrot, Montfajon.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Havard, Lacaille, Lepicart, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe des associations familiales. — M. de Loynes.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist de Laulanié, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerié, Ansieau, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe des sinistrés. — M. Barat.

Ont voté contre (68).

Groupe de l'agriculture. — MM. Blaise (C. G. T.-F. O.), Carroué (C. G. T.), Haniquaut (C. F. T. C.).

Groupe des coopératives. — MM. Brot, Harasse.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Ferlet.

Groupe de la pensée française. — MM. Branger, Byé, May, Sauvy, Soula.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervet, Le Ferme, Malterre.

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.

C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Furst, Mme Joannès, MM. le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

C. G. T.-F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.

C. T. indépendants. — M. Dewez.

C. T. intellectuels. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bicheron (C. G. C.), Bouruet-Aubertot, Delavignette, Djibo (C. G. T.), Graève, Jourdain, N'Diaye (C. G. T.-F. O.), Rakotobé (C. F. T. C.), Serrure.

Ont voté pour (17).

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Chopin, Dallant, Lecœur, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe des coopératives. — M. Gaussel.

Groupe des sinistrés. — M. Aroud.

SCRUTIN N° 2

sur l'ensemble du projet d'avis.

Nombre des votants..... 148

Ont voté pour..... 124
Ont voté contre 17
Se sont abstenus 7

Le Conseil économique a adopté.

Ont voté pour (124).

Groupe des activités diverses. — M. Montfajon.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Barré, Bidau, Bohuon, Bonjean, Bouchard, Carroué (C. G. T.), Chatras, Chauvin, Chégut, Collet, Deleau (Jean), Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hadengue, Haniquaut (C. F. T. C.), Havard, Lacaille, Lepicard, Lequertier, Milhau, Nové-Josserand, Prault, Robin, Rousse, Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André, Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), de Loynes, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe des coopératives. — MM. Antoni, Benoist, Brot, de Laulanié, Harasse, Gaussel, Martin, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Ansieau, Barlangue, Chauchard, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Laguionie, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Defond, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Mayolle, Meunier, Pisson, Rogliano, Trocmé.

Groupe de la pensée française. — MM. Brangé, Byé.

Groupe des sinistrés. — MM. Aroud, Barat.

Groupe des travailleurs:

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vandenbussche, Vansieleghem, Willame.

C. G. T. — MM. Bouchaud, Brard, Duret, Fürst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Leriche, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz, Subreville.

Groupe de l'Union française. — MM. Bellanger, Bernard, Bournet-Aubertot, Djibo (C. G. T.), Graève, Jourdain, Rakotobé, Serrure.

Ont voté contre (17).

Groupe de l'agriculture. — M. Blaise (F. O.).

Groupe de la pensée française. — M. Sauvy.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — M. Le Ferme.

C. G. T. - F. O. — MM. Babau, Beyaert, Bomal, Bothereau, Charlot, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lafond, Neumeyer, Peeters, Richard.

Groupe de l'Union française. — M. N'Diaye (C. G. T. - F. O.).

Se sont abstenus (7).

Groupe des classes moyennes. — M. Millot.

Groupe de la pensée française. — MM. May, Soula.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Gondouin, Hervouet, Malterre.

C. T. intellectuels. — M. Wolff.

MM. Bour, Delavignette et Ferlet, qui « n'ont pas pris part au vote », ont déclaré avoir voulu voter « pour ».

Rectificatif

au Journal officiel *n° 17 des Avis et Rapports du Conseil Economique en date du 8 août 1956.*

Page 594, dans le tableau statistique, lire: « dépenses de publicité aux U. S. A. par tête d'habitant: 12.000 F », au lieu de: « 2.000 F »; « dépenses publicitaires en Grande-Bretagne: 180 millions de livres », au lieu de: « 18 millions de livres ».

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.